



PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL MATER CENTRE DE LOISIRS ENTRAIGUES MICHEL- ETE 2020

Suivi sanitaire

Il sera assuré par le directeur et l'adjoint sur les deux sites.

Communication aux familles

Des informations seront distribuées régulièrement.

Accueil matin

L'accueil de se déroulera de 7H30 à 9H00, une seule entrée par l'entrée principale du centre de loisirs, aucun parent de pourra entrer dans l'enceinte du centre de loisirs (sauf exception sur autorisation de la direction et avec port du masque obligatoire).

Respect des distances de sécurité au sol si file d'attente.

Aucun retard ne sera toléré.

Accueil Soir

De 17H00 à 18H00 par l'entrée du centre de loisirs.

Respect des distances de sécurité au sol si file d'attente. Aucun parent ne pourra entrer dans l'enceinte du centre de loisirs (sauf exception sur autorisation de la direction et avec port du masque obligatoire).

Votre enfant sera raccompagné à la porte par un adulte.

Transport

Les déplacements se feront uniquement à proximité immédiate.

Salle COVID

La salle mitoyenne au réfectoire.

Registre COVID

Registre dans la salle COVID.

Articulation des groupes

Groupes de 15 enfants maximum - Salles distinctes par groupe - Espaces extérieurs délimités par groupes – Espaces dans le restaurant scolaire identifiés par groupe.

Restauration

Chaque groupe aura son espace pour toute la session. Si plusieurs services devaient être organisés, une désinfection des tables et des chaises sera effectuée entre chaque service.

Sanitaires

Chaque groupe aura accès aux sanitaires de façon échelonné pour ne pas se croiser.

Hygiène

Lavage de main à l'arrivée au centre loisirs, avant et après chaque repas, et avant et après chaque activité.

Matériel et activités

Les objets partagés seront isolés 24H avant leur réutilisation, deux jeux d'objets seront à disposition des équipes.

Les activités seront organisées en tenant compte des distanciations sociales entre les groupes et seront adaptés à la situation.

Règles de distanciation

Les activités seront organisées par petit groupe de 15 maximums, la distanciation sociale n'est pas imposée dans le groupe mais s'applique entre groupe.

Locaux hygiène

Un nettoyage des sols et des surfaces (y compris poignées de portes) sera effectué au minimum une fois par jour.

Port du masque

Obligatoire pour les animateurs et l'équipe encadrante lorsque la distanciation sociale n'est pas possible.

Proscrit pour les moins de 6ans

Pas recommandé pour les 6-11 ans

Obligatoire pour les plus de 11 ans lors des sorties.

Conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de COVID

*Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par l'encadrement sera conduit à l'isolement et au port du masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.

*en cas de symptôme, les parents de l'enfant seront avertis et devront venir le chercher.

*L'enfant ne pourra alors être accepté de nouveau dans l'accueil sans un certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.

*Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donnera lieu à l'isolement de cette personne et à un retour au domicile.

*L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de la faire.